

seul de ce dernier corps n'a pu encore être imité. Les bougies de ce genre, affublées des noms bizarres de *bougies à l'étoile, au soleil, à la lune, de bougies du phénix*, plus rationnellement appelées bougies stéariques, brûlent comme celles faites avec de la cire, sans secours de mouchettes, sans fumée, après qu'on les a éteintes. Quand elles sont bien préparées, elles ressemblent tellement aux bougies véritables, que le consommateur s'y méprend nécessairement; mais à un œil exercé, il n'échappe pas certain caractère de translucidité, de malléabilité et de saveur qui maintient encore entre les deux une ligne de démarcation. Elle tend de jour en jour à disparaître, si bien que le commerce de la cire disparaît insensiblement sous les envahissements de l'acide stéarique (1).

M. Lassale, cirier à Vaise, s'apercevant, comme tous ses confrères, du ralentissement progressif et effrayant des affaires causé par la nouvelle matière, résolut de se la rendre à profit plutôt qu'à perte. Il se rend à Paris, travaille en simple ouvrier dans les ateliers où la bougie nouvelle se confectionne, observe tous les détails de fabrication, puis revient créer à Lyon un établissement du même genre. Depuis six mois, ses produits circulent dans le commerce avec la même faveur que ceux de la capitale. Bien plus, il a réalisé un perfectionnement qui rend sa mèche supérieure à celle des bougies stéariques de Paris.

Je voudrais pouvoir décrire en détail et avec clarté le procédé de fabrication que suit M. Lassale; mais on comprendra le motif de mes réticences. Dans quelque temps la plus grande publicité pourra éclairer ce travail industriel, mais il faut laisser auparavant à M. Lassale le temps de s'indemniser convenablement des sacrifices de tout genre qu'il s'est imposés pour arriver au point où il en est maintenant.

(1) La bougie vraie vaut de 2 fr. 50 c. à 3 fr. la livre; la bougie imitée se donne à 2 fr. et même à 1 fr. 50.